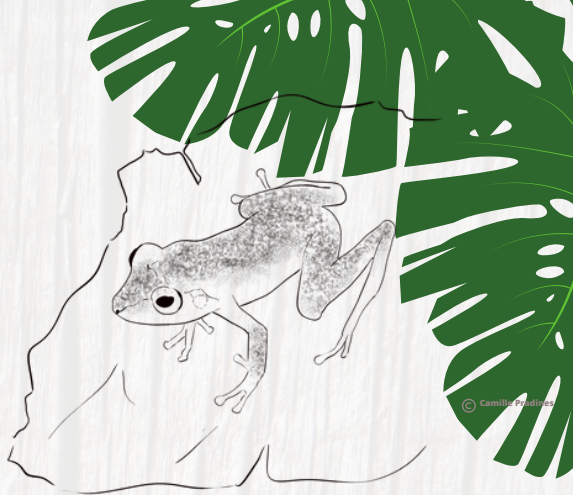




Parc national
de la Guadeloupe



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



© Marcy Daley

EDITO



Ferdy Louisy
Président

Premier parc national en milieu tropical créé en février 1989, le Parc national de la Guadeloupe couvre des espaces protégés parmi les plus riches et les plus emblématiques de l'archipel avec une vaste palette de milieux, allant des récifs coralliens à une savane d'altitude, en passant par la forêt humide, la forêt sèche, la mangrove, d'autres écosystèmes littoraux et un volcan actif.

L'année 2022 a été marquée par la reprise d'activités après deux années de crise sanitaire et sociale. Avec le soutien du plan France Relance, le Parc national a pu mener à bien de nombreuses opérations : programme d'animations Nature & culture en découverte, aménagement des sentiers et passerelles, visites virtuelles, refonte de la scénographie et muséographie de la Maison de la forêt, poursuite de la mise en oeuvre du schéma d'intervention opérationnel du Grand Cul-de-sac marin, restauration de la forêt marécageuse de Golconde, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, etc.

Le passage de la tempête Fiona le 16 septembre a fortement impacté l'activité de la fin d'année. De nombreux éboulements ont été constatés sur les sentiers notamment ceux menant à la Soufrière et au Grand Etang. Des travaux ont été engagés pour restaurer le chemin des Dames. Les équipes se sont mobilisées pour la réhabilitation des sites et l'information du public.

Ce rapport d'activités met l'accent sur des moments-clés de l'activité et la gestion de l'établissement en 2022. Il n'a pas vocation à être exhaustif.





© Maïtena Jean

En 2023, le Parc national célèbre les 30 ans de la réserve de Biosphère de Guadeloupe. Initié en 1971 par un groupe de chercheurs, le programme Man & Biosphère (MAB) de l'UNESCO étudie l'enjeu des rapports Homme/Nature vertueux pour un développement harmonieux des territoires.

Ce label marque une véritable reconnaissance à l'échelon international d'une démarche volontaire plaçant le Guadeloupéen au cœur de sa nature !

Le Parc accompagne les acteurs du territoire vers une plus grande durabilité des activités humaines.

Depuis 2010, l'appel à projets Laliwondaj a soutenu près de 300 projets portant sur la conservation et la valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager du territoire, pour près de 1,3 million d'euros.

L'approche guadeloupéenne a préfiguré la réforme des parcs nationaux et la charte de territoire mise en œuvre depuis 2014.

Le Parc national porte le label pour le compte de l'archipel jusqu'en 2024.

EN 2023,

FÊTONS ENSEMBLE LES

30
ANS

DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE EN GUADELOUPE



SOMMAIRE

PARTIE 1 : **TERRITOIRE D'EXCEPTION**

- 06** La baie du Grand Cul-de-sac marin
- 08** Suivi des peuplements coralliens des Îlets Pigeon

PARTIE 3: **TERRITOIRE MOBILISÉ**

- 20** Marque Esprit parc national poursuit son déploiement en Guadeloupe
- 22** Monographie tourisme durable
- 24** Education au développement durable
- 26** Actions du Parc

PARTIE 5 : **VE DE L'ÉTABLISSEMENT & CHIFFRES CLÉS**

- 39** Activités du conseil d'administration en 2022
- 39** Séminaire des administrateurs
- 40** Dialogue social
- 40** Activités des instances consultatives
- 42** Chiffres-clés

PARTIE 2 : **TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION**

- 12** Schéma d'intervention opérationnel Îlet Caret, Sainte-Rose
- 14** Plan de gestion du crabe
- 16** Restauration de la forêt de Golconde, Les Abymes
- 18** Séminaire PROTÉGER, Génie végétal, Petit-Bourg

PARTIE 4 : **TERRITOIRE RÉILIENT**

- 34** Un bâtiment primé
- 35** Partenariat avec l'Association Saint Jean Bosco
- 36** Réparation du sentier du Chemin des dames après FIONA
- 37** La Palme IFRECOR Récifs coralliens

44 ANNEXES



PARTIE 1 : **TERRITOIRE** **D'EXCEPTION**

LA BAIE DU GRAND CUL DE SAC MARIN



D'une superficie de 24 500 ha, cette baie réunit les îles de la Basse-Terre et de la Grande-Terre. Elle est bordée par des mangroves, des forêts marécageuses et des marais herbacés sur plus de 5 000 ha. Un récif corallien de 39 km, le plus long des Petites Antilles, protège cette baie de la houle et constitue un habitat remarquable par sa biodiversité.

La protection du littoral, l'épuration des eaux de ruissellement, le stockage des précipitations exceptionnelles d'origine cyclonique, l'accueil de l'avifaune migratrice sont autant de fonctions écologiques importantes assurées par ces zones humides littorales.



Cette baie est le siège de nombreuses activités professionnelles : la pêche artisanale dont environ 200 pêcheurs enrôlés, les opérateurs touristiques tournés sur l'écotourisme, les sports marins, les excursions guidées et les croisières en navires à moteur ou à voile dont 70 prestataires exerçant leur activité sur l'ensemble de la zone. Le week-end et les jours fériés, plusieurs centaines de plaisanciers fréquentent régulièrement ces espaces.

Les richesses de cette baie sont soumises à des pressions anthropiques diverses et des menaces qui mettent en danger l'état de santé des écosystèmes et de toute la vie qu'ils hébergent.



En 2022, le déploiement de 142 mouillages écologiques par le Parc national a permis l'interdiction totale de l'ancrage en coeur marin de Parc national, ce qui représente 4 800 ha de superficie entièrement protégée.

Une modification de la fréquentation des espaces maritimes a été constatée, grâce à l'impact positif de ces bouées sur l'affluence des plaisanciers.

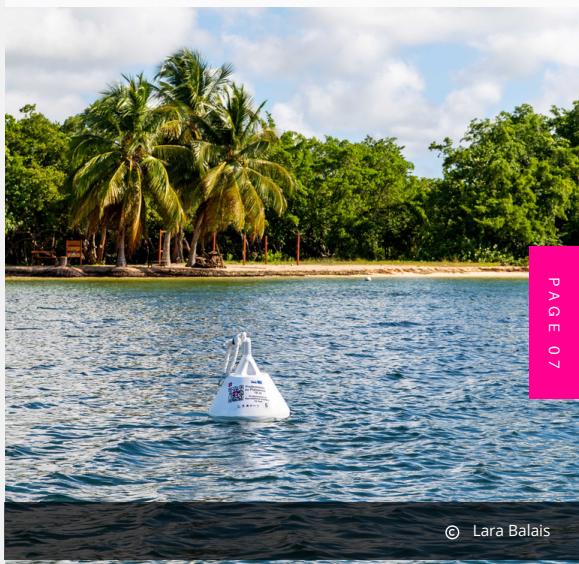
Dans la continuité, le Parc national a mis en oeuvre le déploiement de l'application « Nav&Co » qui permet aux usagers de consulter gratuitement toute la réglementation en vigueur en coeur de Parc national et dans son aire marine adjacente. Disponible sur IOs comme sur Android, elle atteint plus de 10 000 téléchargements et une note de 4,9/5 par les utilisateurs.

En 2022, 61 sorties en mer ont été réalisées au titre de la surveillance des mouillages du Grand Cul-de-sac marin avec une réduction du nombre d'infractions constatées : 5 infractions entre janvier et mars et aucune pour le reste de l'année.

De plus, 499 contrôles des activités de plaisance ont été effectués pour vérifier le respect de la réglementation en vigueur dans chaque zone de mouillage. A ce titre, 164 infractions constatées ce qui a conduit à 49 procédures établies.



Application Nav&Co



© Lara Balais



© Noémie Léger

SUIVI DES PEUPELEMENTS CORALLIENS DES ÎLETS PIGEON

Les Îlets Pigeon se composent de roches volcaniques qui favorisent l'installation des communautés coralliennes.

Les coraux et leurs communautés associées qui recouvrent les fonds rocheux offrent une biodiversité parmi les plus élevées des Antilles françaises.

Les Îlets Pigeon qui attirent près de 100 000 plongeurs par an sont un des plus grands spots de plongée de France.

Trouver un équilibre entre activité économique, fréquentation et protection de la biodiversité est un des enjeux majeurs du Parc pour les années à venir.

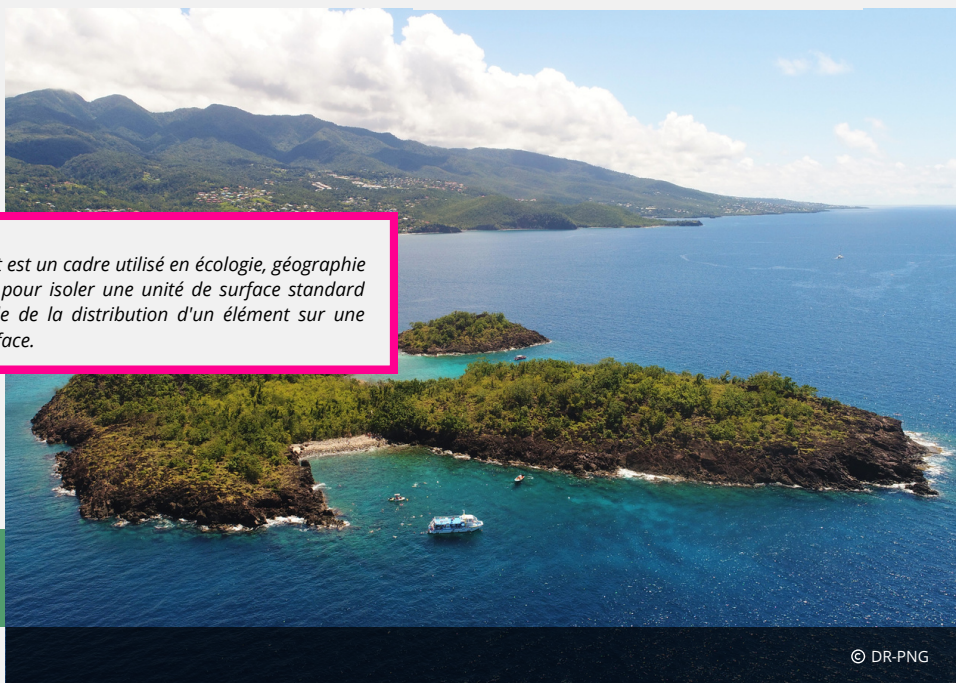
Suite à l'observation de signes d'altérations sur les récifs coralliens de la Caraïbe, le Parc national a mis en place en 2012 un suivi photographique biennuel autour des Îlets Pigeon. Ce protocole a été développé pour suivre l'évolution de la faune et de la flore sous-marines sur 12 **quadrats**.

Les dix années de données ainsi recueillies mettent en évidence une diminution importante de la surface de coraux sur ces îlets, en lien avec divers événements marquants.

Parmi les aléas remarquables, apparaissent un épisode de blanchissement corallien intervenu en 2019, suivi de l'arrivée en 2020 d'une nouvelle maladie des coraux.

A la suite de ces événements, la moitié des coraux a disparu, accompagnée d'une augmentation de 18 % de la surface occupée par les macro-algues, qui empêchent le retour de jeunes coraux.

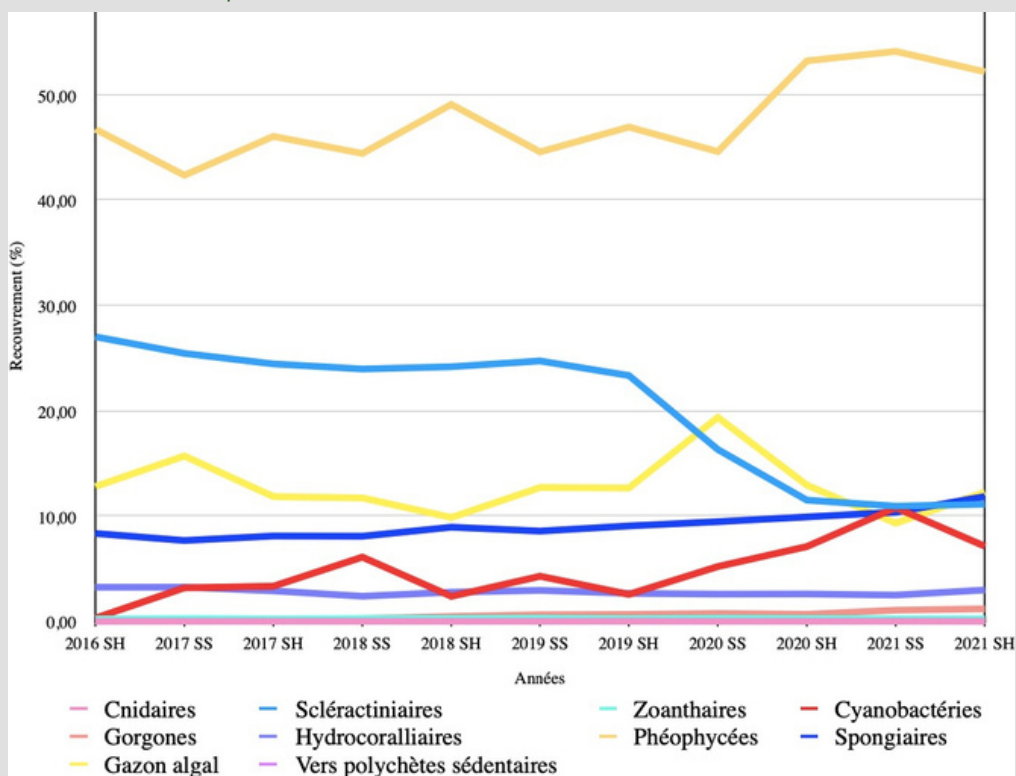
Ce protocole permet de suivre les évolutions sur le long terme et d'envisager une gestion durable de ce patrimoine sous-marin, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.



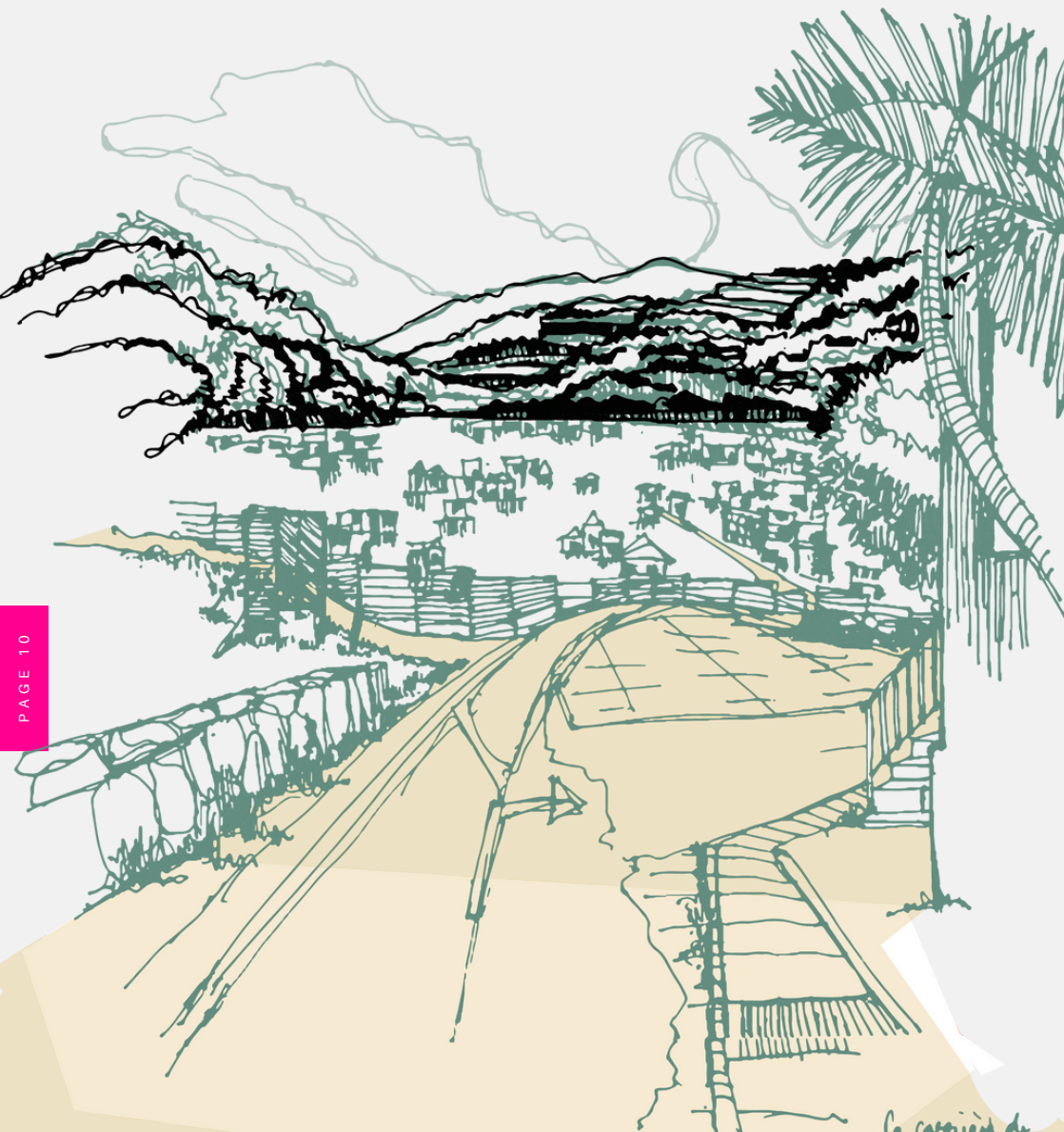
Un quadrat est un cadre utilisé en écologie, géographie et biologie pour isoler une unité de surface standard pour l'étude de la distribution d'un élément sur une grande surface.



— Schéma de l'évolution du pourcentage de recouvrement des différents groupes d'organismes benthiques sur l'ensemble des quadrats



Entre 2012 et 2016, les groupes d'organismes dominants étaient le gazon algal (40%), les Scléactiniaires (29%) et les Phéophycées (14%). Durant la période de 2016 à 2021, ce sont d'abord le groupe des Phéophycées (47,7%), des Scléactiniaires (20,3%) et le gazon algal (12,8%).



PAGE 10

ABC DESHAIES

• La carrière de
Dehaies vue
du cimetière



PARTIE 2 : **TERRITOIRE** **D'EXPÉRIMENTATION**

SCHEMA D'INTERVENTION OPERATIONNEL

ÎLET CARET, SAINTE-ROSE

L'Îlet Caret est à la fois un pôle d'attraction touristique et un site majeur du Grand Cul-de-sac marin pour sa biodiversité. Ce banc de sable de 4 000m² situé en Aire marine adjacente du Parc national présente à ce titre des enjeux réels de conservation. L'objectif est de concilier la valorisation de son potentiel touristique et la préservation son patrimoine naturel.

Depuis quelques années, une réduction de la surface de l'Îlet est observée par les agents de terrain. Pour vérifier cette hypothèse, un suivi expérimental de l'Îlet par drone est mené depuis septembre 2021 par le Parc national. Il a permis de réaliser des images satellites (orthophotos) afin de mesurer l'érosion, l'évolution de la surface de végétation annuelle et de déceler les mouvements naturels de l'Îlet.



Propriété du Conservatoire du littoral et géré par la commune de Sainte-Rose, l'Îlet Caret est l'objet d'une activité écotouristique importante, avec pas moins d'une dizaine de prestataires réguliers et une cinquantaine de navires chaque week-end.

Menacé par le changement climatique et une trop forte fréquentation, l'Îlet subit depuis de nombreuses années une importante érosion accompagnée du déplacement du banc de sable vers le nord-ouest d'environ 12 m par an.

Le schéma d'intervention opérationnel (SIO) du Grand Cul-de-Sac marin mis en œuvre depuis 2018 vise à élaborer une stratégie de gestion durable accompagnée de propositions concrètes d'actions, afin de maintenir dans les meilleures conditions possibles, les activités de pleine nature tout en respectant la biodiversité. Le projet fait l'objet de rencontres régulières et de concertation entre tous les acteurs autour des questions de gestion et de gouvernance, notamment le 12 mai 2022. A cette occasion, la ville de Sainte Rose a annoncé la constitution d'une structure publique pour la gestion de l'Îlet, en partenariat avec le Parc national et le Conservatoire du littoral.



Une étude a été engagée en vue de la réalisation de travaux d'aménagements pérennes sur l'îlet, avec l'appui d'un bureau d'étude. Ce Bureau d'Etude a finalisé ses propositions pour la gouvernance (phase 1), a rédigé le dossier technique (phase 2) et les CCTP (phase 3). Le Parc a lancé les consultations et engagé les dépenses pour les plantations et leur mise en défend ainsi que la pose de panneaux d'information. Des tables bancs et des abris seront installés par le Conservatoire du littoral.

Ce projet est cofinancé par le programme « France Relance » à hauteur de 92 500 €.



23 Ajouter des liens dans le corps du texte



PLAN DE GESTION DU CRABE

Le crabe blanc ou crabe de terre (*Cardisoma guanhumi*) et le crabe à barbe (*Ucides cordatus*) font partie du patrimoine culinaire de la Guadeloupe. Autrefois consommées essentiellement aux périodes de Pâques et de Pentecôte, ces deux espèces sont désormais pêchées toute l'année. Leurs populations sont désormais sérieusement en déclin en raison :

- d'une pêche qui ne prend pas en compte les périodes de reproduction,
- de la surpêche avant les fêtes de Pâques et de Pentecôte, en particulier à l'approche de la « Fête du crabe »,
- des techniques de capture non sélectives.

A ces facteurs s'ajoutent la destruction de l'habitat - la mangrove, la forêt marécageuse et les prairies humides - ainsi que la pollution due aux engrais et pesticides venant des zones de cultures.

Dans le cadre de sa charte de territoire, le Parc national de Guadeloupe a proposé, en collaboration avec Sonia Bourgeois-Lebel, retraitée de l'Université des Antilles et spécialiste du crabe blanc, une stratégie de gestion durable fondée sur des observations de terrain et sur l'étude de la biologie des crabes. Cette stratégie porte sur les périodes et les techniques de prélèvement.



Crabe de terre © Stéphane Di Mauro



Crabe à barbe © DR - PNG

Un protocole d'étude des habitats a été mis en place sur les communes de Morne-à-L'Eau, les Abymes, Sainte-Rose et Vieux-Habitants. Trois relevés par an sont réalisés, avant les fêtes de Pâques, deux semaines après pour connaître l'impact des prélèvements, puis trois mois plus tard pour évaluer la vitesse de recolonisation des terriers.

Par décret préfectoral, les captures du crabe de terre ou crabe blanc et du crabe à barbe ne sont autorisées que du 1er octobre au 15 mai de chaque année. Il est donc interdit de capturer ces crabes du 16 mai au 30 septembre.

Seule la capture à l'aide de « boîtes à crabes » est autorisée pour le crabe de terre ou crabe blanc. Ces boîtes doivent présenter une ouverture permettant la fuite des crabes dont la taille de carapace, de l'avant à l'arrière, est inférieure à 60 mm. Le crabe à barbe lui sera capturé uniquement à la main. La capture de crabes à l'aide de filets et/ou de produits chimiques est interdite toute l'année.

Ce modèle de gestion permet à la fois de respecter les traditions culturelles, de garantir une certaine viabilité économique et de protéger les espèces.



RENATURATION DE LA FORÊT MARÉCAGEUSE

GOLCONDE, LES ABYMES



Le littoral des Abymes est remarquable à plus d'un titre et sa richesse est reconnue au niveau national et international. Il est inscrit depuis 1993 sur la liste du traité de RAMSAR qui recense les zones humides particulièrement riches dans l'objectif de les préserver. De même, il fait partie intégrante de la Réserve mondiale de biosphère du Grand Cul-de-sac marin depuis 1992 (programme MAB pour Man & Biosphere de l'Unesco).

Dans le cadre de sa charte de territoire, le Parc national a engagé le reboisement de la forêt marécageuse de Golconde aux Abymes en 2016. Ce site en partie classé en coeur de Parc national, est l'une des dernières forêts marécageuses les mieux conservées de la Caraïbe. Grâce à cette forêt littorale, les Abymiens bénéficient d'une protection naturelle contre les inondations, les houles cycloniques et plus globalement la montée des eaux.

Ce projet a bénéficié du soutien du programme France relance à hauteur de 44 500€.

L'éducation à l'environnement et au développement durable est un axe majeur de l'action du Parc national de la Guadeloupe depuis sa création. A ce titre, l'établissement participe à des programmes de formation, d'accueil, d'animation et de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public.

En 2022, près de 3 900 scolaires ont bénéficié d'animations pédagogiques en classe ou sur le terrain, avec comme parmi les thématiques les plus demandées les mangroves, la biodiversité des cours d'eau et l'avifaune.



A l'occasion de la journée mondiale des zones humides, le Parc a mis en place un éductour sur la forêt de Golconde à destination de la presse locale, en partenariat avec la Ville des Abymes, l'Office de l'eau, le Pôle relais zones humides et l'Université des Antilles. L'objectif était à travers la presse de sensibiliser un large public à l'intérêt de préservation de la forêt marécageuse de Golconde. Les quinze participants ont eu la possibilité de planter un mangle médaille, contribuant ainsi à lutter contre une espèce exotique envahissante, le typha.

Dans le cadre du programme annuel d'animations « Nature & culture en découverte », deux opérations « Koudmen » ont été organisées sur le site de Golconde les 25 et 26 juillet pour initier le grand public à la plantation de mangle médaille.

Les agents du Parc agissent au quotidien pour la préservation et la valorisation des patrimoines scientifique, culturel et paysager de la Guadeloupe.



© Yekréa

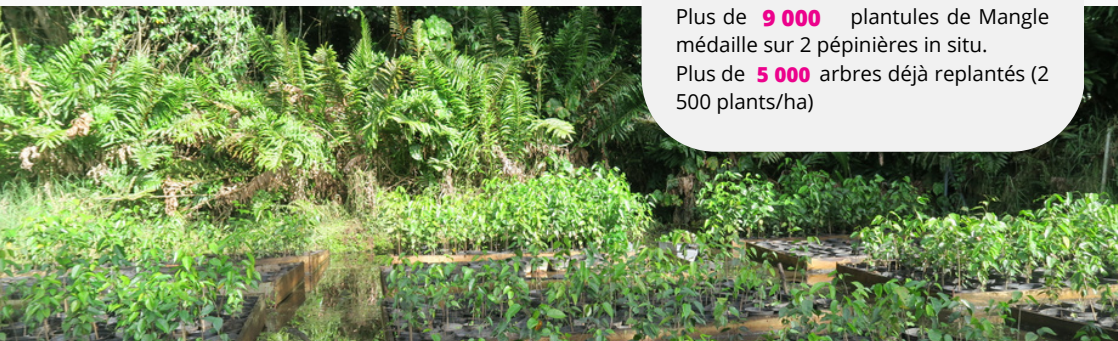


© Didier Baltide

PAGE 17

Golconde en chiffres

18 hectares de forêt à réhabiliter
 Plus de **9 000** plantules de Mangle médaille sur 2 pépinières in situ.
 Plus de **5 000** arbres déjà replantés (2 500 plants/ha)



© Didier Baltide

SÉMINAIRE PROTÉGER GÉNIE VÉGÉTAL, PETIT-BOURG

Le projet "PROTÉGER pour « Promotion et développement du génie écologique sur les rivières de Guadeloupe » vise à définir des techniques de confortement des berges de rivière en utilisant une solution fondée sur la nature : le génie végétal.

La Guadeloupe est régulièrement confrontée aux pluies voire aux tempêtes ou cyclones. Ces phénomènes peuvent provoquer des glissements de terrain et l'érosion des berges, comme l'a tristement démontré le passage de la tempête Fiona. Le génie végétal est une technique qui a pour but de stabiliser les berges de rivière en utilisant les propriétés mécaniques des plantes, tout en préservant les milieux naturels. Cette technique peut être utilisée pour protéger les berges des cours d'eau, stabiliser les talus, réhabiliter ou renaturer des milieux dégradés.

Lancé en 2015, le projet est piloté par le Parc national, en partenariat avec l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), l'Université des Antilles (UA), la Région Guadeloupe, l'Office de l'eau et la DEAL Guadeloupe. Il est financé par l'Union européenne via son fonds européen de développement régional (FEDER) et par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).



Pour clôturer la 2e phase du projet, un séminaire de restitution a été organisé du 14 au 16 novembre, afin de partager les résultats des expérimentations menées depuis 3 ans et de coconstruire avec les acteurs du territoire la phase suivante du projet.

Une conférence publique s'est tenue le 16 novembre à l'Université des Antilles.

Un chantier école sur les techniques du génie végétal a eu lieu du 23 au 25 novembre sur le site de la rivière Lézarde, ZAC de Colin à Petit-Bourg.





PARTIE 3 : **TERRITOIRE** **MOBILISÉ**

MARQUE ESPRIT PARC NATIONAL

POURSUIT SON DÉPLOIEMENT EN GUADELOUPE

Déposée à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) en 2014, la marque des parcs nationaux de France « Esprit Parc national » est attribuée à des prestataires et producteurs locaux qui se sont engagés à exercer leurs activités dans une démarche de respect et de valorisation des patrimoines naturel et culturel de la Guadeloupe. Cette marque vise à favoriser le développement de l'écotourisme.

Elle fédère l'ensemble des acteurs économiques qui s'engagent pour la préservation de la biodiversité en proposant des produits, des services ou encore des expériences écoresponsables. Les entreprises « marquées » garantissent au consommateur une activité exercée dans le respect des écosystèmes et des cultures traditionnelles. Ce sont aussi des produits authentiques fabriqués localement. Au-delà, c'est à une découverte des savoir-faire et des saveurs uniques inspirées par la nature que sont invités les consommateurs !



Les actions touristiques du Parc national s'appuient sur ce réseau de partenaires qui permet de promouvoir des pratiques touristiques respectueuses tout en valorisant les professionnels.

L'année 2022 a été marquée par les audits de renouvellement des contrats de partenariat qui lient les bénéficiaires au Parc pour une durée de 5 ans. 24 produits et service ont ainsi été renouvelés.

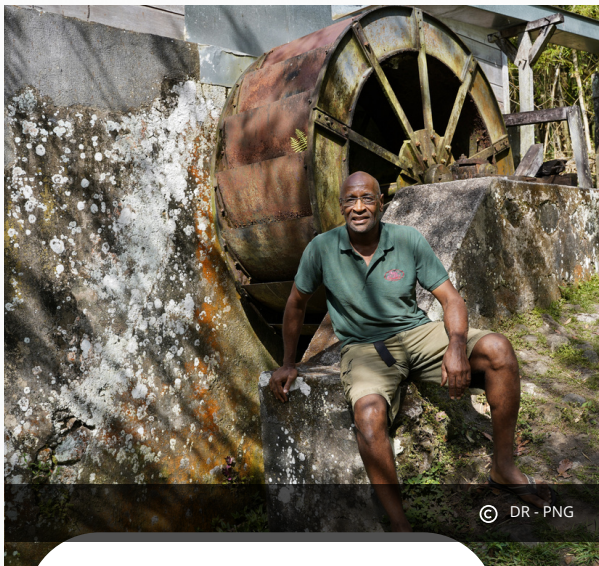
Hormis quelques arrêts d'activités, les professionnels ont largement manifesté leur souhait de rester au cœur de ce réseau. Ils sont nombreux à avoir élargi leur gamme de produits et services. Des demandes d'attribution de la marque pour de nouveaux produits sont en cours. Ce dynamisme du réseau se manifeste par une offre étoffée en matière d'hébergement touristique et de produits agrotransformés.

La Journée des Marqués du 2 décembre a été l'occasion de réunir les bénéficiaires et les agents du Parc national. A cette occasion, les bénéficiaires ont manifesté leur projet de créer une association des Marqués.





© Lynda Obydol



© DR - PNG

Chiffres de la marque

La Marque Esprit parc poursuit son déploiement sur la Guadeloupe. Aujourd'hui, ce sont **38** bénéficiaires représentant **10** filières **60** produits et **76** services. **136** contrats de partenariats signés



MONOGRAPHIE TOURISME DURABLE

Le Parc national de Guadeloupe se tient aux côtés des acteurs du tourisme pour les accompagner à promouvoir un tourisme plus respectueux des milieux et des hommes.

En novembre 2021, le Parc national a publié une monographie sur le thème « Promotion et développement d'une économie touristique écoresponsable » afin de partager sa vision avec l'ensemble des acteurs du tourisme en Guadeloupe.

Cela passe par des activités touristiques avec des retombés économiques pour la population locale, tournées vers des pratiques éco-responsables et par des partenariats forts entre le Parc et des entreprises à taille familiale ancrées dans le territoire. De manière complémentaire et afin de contribuer au développement de pratiques touristiques respectueuses de l'environnement, le Parc intègre un écosystème partenarial au sein duquel il fait valoir ces valeurs d'éco-tourisme.

En accueillant près de 500 000 visiteurs par an, les chutes du Carbet, la Soufrière, la route de la Traversée avec ses aires de baignade et de pique-nique telles que la cascade aux Écrevisses, font la notoriété de la Guadeloupe !

Ces grands sites protégés figurent parmi les sites les plus prisés de l'archipel.

Les îlets Pigeon concentrent la majorité des plongées effectuées en Guadeloupe soit entre 80.000 et 100.000 par an, un nombre qui a été multiplié par 100 en 40 ans.

Le Grand Cul-de-sac marin concentre une cinquantaine d'opérateurs touristiques qui accueillent quelques 100.000 visiteurs par an. Inscrit en coeur de Parc national depuis le décret de 2009, le Grand Cul-de-sac marin figure sur la liste de la Convention internationale sur les zones humides d'importance internationale, au titre de la Convention dite de « RAMSAR », une distinction qui vient souligner le caractère exceptionnel de cet écosystème et la nécessité de le préserver.

Ces grands sites contribuent à l'attractivité du territoire : 100 % des touristes fréquentent ces lieux au moins une fois durant son séjour.

Ces grands sites ont été classés en coeur de Parc parce qu'ils concentrent les patrimoines naturel, culturel et paysager les plus remarquables et les mieux conservés du territoire.

C'est pour préserver leur caractère exceptionnel que le Parc national met en place des règles encadrant les activités humaines, professionnelles et de loisirs.



En 2022 le Parc national a participé à l'accueil de délégations internationales à l'occasion des Jeux de la Caraïbe, par la création de circuits touristiques incluant des sites gérés par le Parc national et la mise en avant de plus de 60 produits agrotransformés et de services « Esprit parc ».

Le rôle, les missions du parc et ses espaces protégés font partie des préoccupations des publics visiteurs en matière de respect des Hommes et des territoires visités. L'établissement public porte ce message et apporte des éléments concrets permettant de mettre en œuvre de telles orientations, notamment auprès des institutions telles que l'OTI du Nord Grande-Terre (Le Nord), l'OTI du Nord Basse-terre (CANBT), le CTIG et la CCI-IG avec des idées de projets collaboratifs sur les territoires respectifs, sur la promotion du territoire et la valorisation du patrimoine.

Nav&Co
 Naviguez bien informé
 et découvrez la vie sous-marine

En mode Navigation

En mode Découverte

RN4, Bouée de marque spéciale avec voyant
 16.387477 -61.591909

Informations

Sites d'observation de tortues
 Ici, vous croirez peut-être une Tortue imbriquée.

Plus d'information

© Shen, OFB, DGEANIX, Julia Bos



EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

VISITES VIRTUELLES A L'EPHAD DE CAPESTERRE-BELLE-EAU

Le Parc national a développé un projet de « Conception et réalisation de visites virtuelles 360° interactives », à partir de prises de vues aériennes (drones), sous-marines, terrestres et de vidéo 360° en immersion. Ce projet s'inscrit dans la mission d'éducation à l'environnement et au développement durable des Parc nationaux. Ce support répond aussi à l'objectif d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. 10 visites sont programmées parmi lesquelles figurent la Soufrière, le Grand-Étang, l'Îlet Fajou, Golconde, Grande rivière de Vieux-Habitants, chutes du Carbet, les Îlets Pigeon, Mamelle Petit-Bourg, etc.

A l'occasion de la semaine bleue, les résidents de l'EPHAD de Capesterre-Belle-Eau ont découvert la Soufrière et le Grand-Étang le 5 octobre. Cette animation a été l'occasion d'un bel échange entre les agents d'accueil et d'animation du Parc national et ces résidents parmi lesquels se trouvait un retraité de l'ONF. Ces visites ont été financées par le plan France Relance.



© Lynda Obydol



ABC DE GOYAVE/VIEUX-HABITANTS : VISITES DE TERRAIN



Au titre de l'ABC de Goyave, des visites des zones à enjeux et choix des objets écologiques ont eu lieu. L'objectif était d'approfondir les connaissances sur ces zones amenées à être aménagées et urbanisées. De même, des inventaires complémentaires (ornitho et faune marine) ont été réalisés à Sainte-Claire/Petite Rivière à Goyave et à Sarcelle/Blonzac (chiro/herpéto). Des sorties terrain avec les élus et les forces vives de la commune ont été effectuées.

© Hugues Delannay



Au titre de l'Atlas de biodiversité communale de Vieux-Habitants, un parcours pédagogique à l'Anse à la Barque a été élaboré dans le cadre d'un stage de BTS GPN avec comme temps fort une animation au profit de tous les élèves de CM2 de la ville (80 élèves).

De même, deux matinées d'animations sur le cycle de l'eau réalisées par le Pôle relais zones humides ont permis de toucher 60 élèves de 2 écoles de la commune (Cousinière et Marigot), à l'occasion du Nwel Kakado.

FORMATION DES ÉCO-DÉLÉGUÉS

Le Parc organise chaque année des journées de sensibilisation à destination des éco-délégués des collèges et lycées, au titre de sa convention avec l'**Académie de la Guadeloupe**. En 2022, 4 temps de sensibilisation ont été mis en place sur différents sites du territoire :

- à Gaschet Port-Louis sur la problématique de l'eau et la mise en place d'ateliers d'observation des oiseaux d'eau avec 15 éco-délégués du Nord Basse-Terre ;
- à Babin où 70 éco-délégués ont été sensibilisés au rôle de la mangrove ;
- à la Pointe Allègre avec 20 participants autour du protocole de suivi des crabes et les espèces exotiques envahissantes ;
- à la Grivelière sur le patrimoine culturel avec un atelier découverte de la ripisylve pour 12 participants.

Au total, 117 participants ont bénéficié de cette formation en 2022.



ACTIONS DU PARC

CONVENTION D'APPLICATION DE LA CHARTE ANSE-BERTRAND



Journée des pois, Anse-Bertrand

© Didier Baltide

Au titre de la charte de territoire, trois conventions d'application ont été signées en 2022 avec les villes de **Lamentin**, **Anse-Bertrand** et **Sainte-Rose**.

Depuis 2016, le Parc national de la Guadeloupe accompagne la ville d'Anse-Bertrand au titre de sa Charte de territoire et de sa convention d'application dont le renouvellement a eu lieu en 2022 pour une durée de trois ans. Les actions menées contribuent à l'amélioration du cadre de vie, de l'économie locale et à la préservation des patrimoines.

Parmi les actions concrètes, on peut citer le projet de revalorisation des arbres et des plantes par la plantation de 100 individus d'espèces arbres alimentaires et ornementales sur la ville d'Anse-Bertrand.

De même, la 5ème Journée des Pois a eu lieu le dimanche 26 février à l'ancien camp militaire, avec le soutien de la Communauté d'agglomération Nord Grande-Terre et de la Région Guadeloupe. Cet événement, créé en 2016, année internationale des légumineuses proclamée par les Nations unies, vise à sensibiliser l'opinion publique sur les bienfaits tant écologiques que nutritionnels des légumineuses du terroir : Pois canne, pois d'angole, pois savon, pois boucoussou, etc.

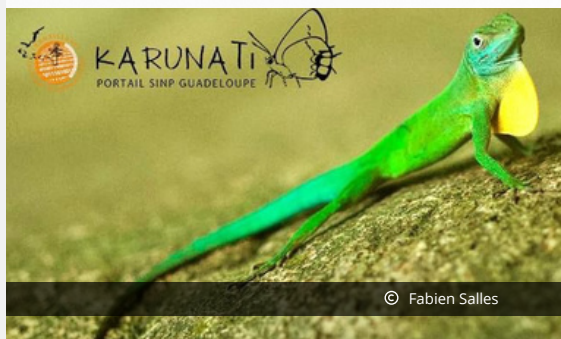
L'événement s'inscrit dans un projet plus global qui porte à moyen terme sur la mise en place de jardins vivriers notamment dans les écoles de la commune afin de favoriser le développement de la production et de la consommation des pois. L'ambition à plus long terme est de développer l'agro-transformation autour des pois pour faire d'Anse-Bertrand la commune de référence en la matière.



KARUNATI

Karunati est depuis 2015 la plate-forme régionale du SINP en Guadeloupe administrée techniquement par le Parc national et animée par la **DEAL**. En 2022, elle a enrichi sa dimension ultra-marine avec l'ajout de la Martinique, de la Réunion et de Mayotte. L'Atlas de Géonature a été connecté aux données de Karunati permettant ainsi de mettre en valeur les données du SINP sous la forme d'une monographie par espèce. (<https://atlas.karunati.fr/>)

L'ensemble des données transmises au SINP national a permis de comptabiliser fin 2022, plus de 121 000 données.



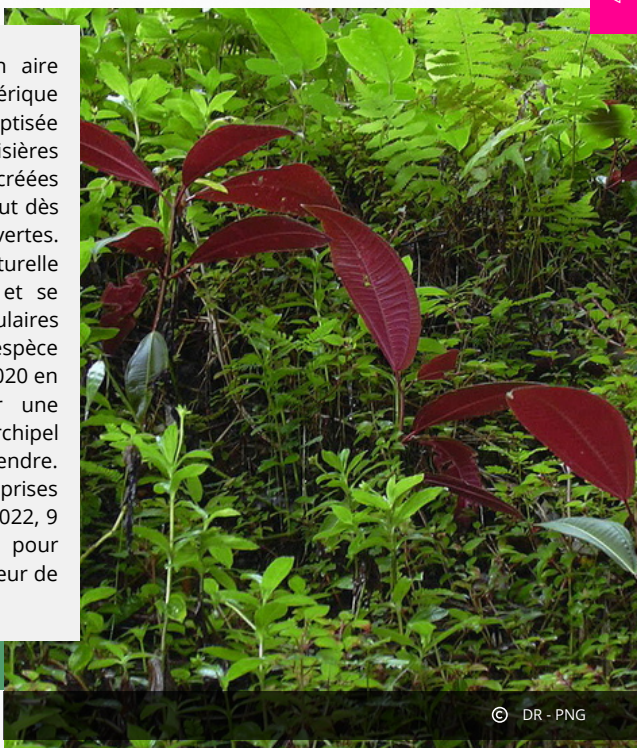
© Fabien Salles



© Stéphane Di Mauro

MICONIA SAINT CLAUDE

Dans les forêts tropicales de son aire d'origine (Amérique centrale et Amérique du Sud), *Miconia calvescens* aussi baptisée cancer vert colonise aisément les lisières de forêts ainsi que les trouées créées naturellement lors des chablis et peut dès lors coloniser de grandes zones ouvertes. Elle profite d'une perturbation naturelle ou humaine pour se développer et se reproduire mais dans les forêts insulaires où elle a été introduit. Cette espèce invasive a été découverte en mars 2020 en Basse-Terre ce qui fait redouter une menace de grande ampleur pour l'archipel si la station découverte venait à s'étendre. Des mesures d'urgence ont été prises pour lutter contre cette plante. En 2022, 9 sorties terrain ont été réalisées pour détecter d'éventuelles stations en cœur de Parc.



© DR - PNG

PARTENARIAT

CITEO

Citeo est une entreprise privée à but non lucratif, spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques. Cet éco-organisme souhaite conclure des conventions de partenariat avec les communes et les intercommunalités pour mener des actions d'information et de sensibilisation des différents publics, d'identification des zones de dépôts, de caractérisation des déchets, de collecte des déchets d'emballage abandonnés qui ne sont pas récupérés par les circuits de collecte habituelle. Cette démarche s'inscrit comme une solution proposée aux gestionnaires pour lutter contre la présence de déchets d'emballage dans les espaces naturels.

La convention signée avec le Parc national détermine les modalités des actions à mener avec l'objectif d'optimiser la collecte des déchets d'emballage. Ces actions vont concourir à limiter les coûts de nettoyage supportés par les communes et intercommunalités, grâce au soutien financier de CITEO.

Les déchets abandonnés constituent un enjeu sur le territoire des communes adhérentes à la charte du Parc national. Aussi, l'établissement est amené à participer à la recherche de solutions pour enrayer ce phénomène. Ces solutions permettent de renforcer les missions de sensibilisation du public. Ce partenariat permet d'envisager des opérations pilotes sur l'ensemble du territoire.



ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

LALIWONDAJ

Depuis 2010, le Parc national de la Guadeloupe porte un appel à projets sur le développement durable, en faveur de la conservation et de la valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager de son territoire. Les projets sont sélectionnés parce qu'ils répondent aux objectifs suivants :

- Préserver la biodiversité, restaurer, améliorer les écosystèmes et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles,
- Contribuer à construire des sociétés et des économies saines et équitables et des établissements humains prospères en harmonie avec la biosphère,
- Faciliter l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- Soutenir l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Le Parc national a accompagné près de 300 projets à hauteur de 1,2 million d'euros sur ses fonds propres. Le dispositif bénéficie aussi des fonds « France Relance » pour un montant annuel de 50 000 euros depuis 2021.

En 2022, 33 projets ont été présentés et 25 ont reçu un avis favorable. Ils ont bénéficié de 82 700 euros de participation financière de l'établissement public.

Cinq projets récurrents sont soutenus par le Parc national chaque année pour un montant total de 40 000 euros parmi lesquels le Traditour, Tour de la Guadeloupe en voile traditionnelle organisé par l'ANASA, Noël Kakado organisé par la Ville de Vieux-Habitants, le Terra Festival, la Journée des oiseaux endémiques organisée par l'association AMAZONA.



© Xavier Delloue



© Maiténa Jean

APPEL À PROJETS SCIENTIFIQUES

Afin de contribuer à la mise en œuvre de sa politique scientifique, le Parc national de la Guadeloupe soutient des projets scientifiques ayant pour objectif une meilleure connaissance scientifique du territoire, prioritairement dans ses zones de cœur. 31 projets portant sur tous les milieux du PNG ont été soutenus depuis la création de ce dispositif en 2011.

Chaque année, l'établissement public accompagne des projets jusqu'à hauteur de 10 000€.

Les projets peuvent être portés par tout type d'organisme (associations, bureaux d'études, universités, chercheurs indépendants, etc.) en capacité de mener dans de bonnes conditions des études scientifiques.

Les projets sont évalués au regard de leur qualité scientifique, de leur faisabilité, et des objectifs et priorités déclinés dans la politique scientifique du Parc : inventaires de la biodiversité dans les coeurs, continuités écologiques, qualité écologique des milieux, etc.



© Barthélémy Dessanges

En 2022, 7 projets ont été soutenus pour un montant total de 57 2012€ avec le soutien du plan France relance :

- deux projets portant sur le milieu marin : bilan de la maladie de la SCLTD en Guadeloupe et restauration des coraux branchus par la technique d'accrétion minérale électrolytique.
- un projet portant sur les milieux aquatiques : Décomposition des litières dans les cours d'eau de la Guadeloupe (DELICE)

- quatre projets portant sur les milieux forestiers dont trois sur les insectes et un la flore d'altitude :
- Expédition itinérante sur les hauteurs de la Trace des Alizés
- Effets de la fragmentation sur cinq coléoptères lumineux dont un endémique
- Coléoptères endémiques ou peu connus des forêts de Guadeloupe
- Étude des fourmis et de la macrofaune du sol de Guadeloupe.

ANNÉE	NB DE PROJETS DÉPOSÉS	NB DE PROJETS SOUTENUS	FRANCE RELANCE
2023	5	2	✓
2022	10	7	✓
2021	18	7	✓
2019/2020	9	4	-
2017/2018	23	6	-

Les résultats de trois études financées en 2021 ont été publiés en 2023 :

Étude sur le pétrel diabolotin, oiseau marin en danger d'extinction avec l'utilisation de jumelles thermiques : <https://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/la-recherche-de-loiseau-rare-projet-petrel-2022>



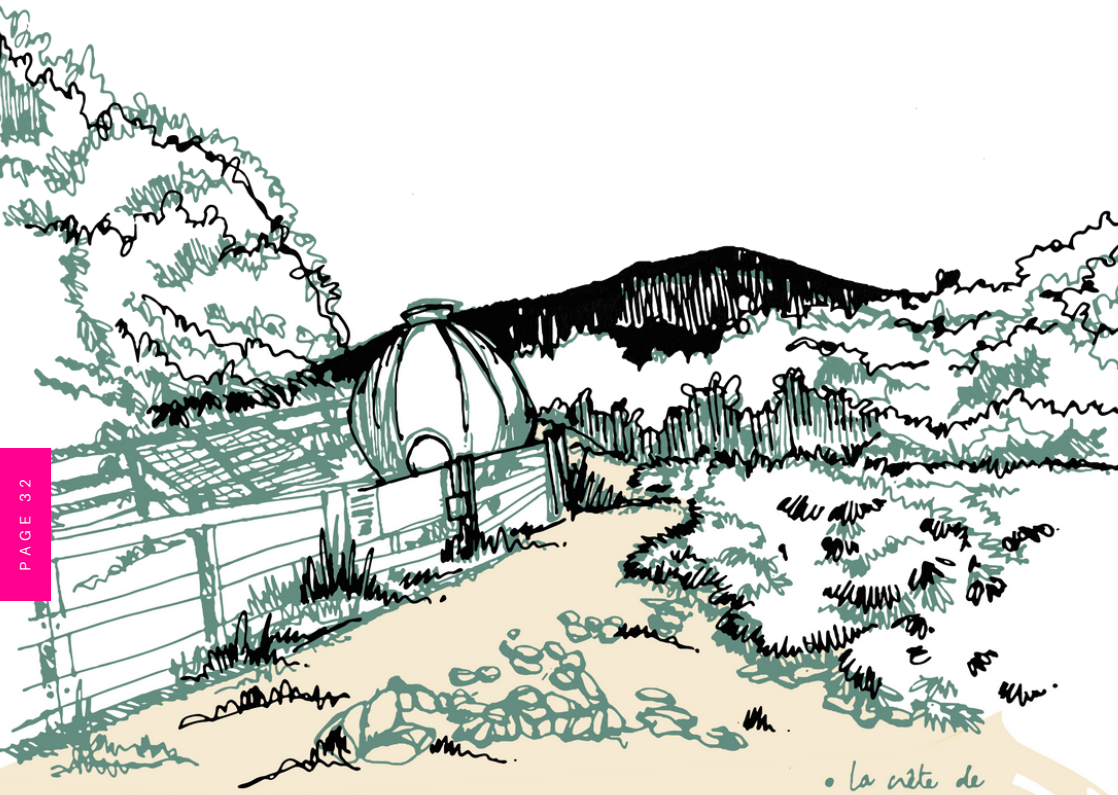
Inventaire comparatif d'insectes réalisé à 25 ans d'intervalle, avec la découverte d'une nouvelle espèce pour la Guadeloupe : <https://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/inventaires-entomologiques-25-ans-decart-projet-entomo25-2022>

Une étude sur les punaises avec la découverte d'une nouvelle espèce décrite grâce aux prélèvements réalisés : <https://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/heteropteres-de-guadeloupe-projet-karu-et-2022>



Sur les 7 projets soutenus en 2021 par le Parc national, 4 sont en cours tout comme les études financées en 2022.

Pour en savoir plus : <https://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-connaissances/les-missions-scientifiques/les-rapports-scientifiques/les-rapports-des-appels>



DES HAIES

• la ciste de
bêtes fortes
depuis la station
météorologique et
Astrisque du Morne
Rouge



PARTIE 4 : **TERRITOIRE** **RÉSILIENT**

UN BÂTIMENT

GRAND PRIX DES TROPHEES BATIMENTS RÉSILIENTS

Le siège du Parc national a été conçu par Perine Hugué, architecte DLPG dans un souci de respect de l'environnement. Toute l'énergie nécessaire aux utilisateurs des bureaux est majoritairement produite sur place par un générateur solaire ! Pour cela, l'architecture de l'édifice a été adaptée aux conditions locales. Ainsi, la ventilation et la lumière sont prioritairement naturelles, engendrant une utilisation d'énergie moindre. De même, la structure de l'immeuble a été réalisée en bois provenant d'une filière locale en convention spéciale avec l'ONF. Enfin, la végétation naturelle autour du bâtiment a été préservée et offre un cadre de vie particulièrement agréable à ses occupants.

Grâce à ces innovations, le siège du Parc a remporté de nombreux prix d'architecture. En 2022, le bâtiment a été récompensé par le GRAND PRIX des «TROPHEES BATIMENTS RESILIENTS » remis lors du salon BATIMAT à Paris le 5 octobre 2022. Le jury a été séduit par l'approche multi-aléas, en particulier par la prise en compte de l'aléa sismique, en complément de la prise en compte des contraintes liées à la protection de l'environnement.

Il a souligné l'approche architecturale impliquant des sols peu artificialisés et un bâtiment bien intégré dans son environnement. Ce prix vient récompenser une démarche de conception éco-responsable exemplaire qui fonctionne encore presque 10 ans après la livraison du bâtiment.



PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SAINT JEAN BOSCO POUR L'INSERTION DES JEUNES

Le Parc accueille des jeunes en leur facilitant l'accès à un stage. Dans le cadre de la convention de partenariat signée avec l'**association Saint Jean Bosco** en septembre 2022, des stages de mise en situation dans le domaine des espaces verts sont proposés aux jeunes en insertion. Ils sont placés avec les chargés d'entretien des espaces naturels au sein du pôle terrestre. 3 places permanentes sont disponibles pour des stages de 2 à 8 semaines. En 2022, 2 stagiaires de Saint-Jean Bosco ont été accueillis pour découvrir le métier de chargé d'entretien des espaces naturels.

Portrait de Cédric Eugénie, membre de l'Atelier chantier d'insertion :

https://fb.watch/iiWUd3_1Mh/



Le chantier de restauration de la forêt de Providence, dans le secteur de la Traversée à Petit-Bourg est un outil de sensibilisation et de vulgarisation sur les nombreuses missions du Parc. Ainsi, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes ou le maintien des corridors écologiques offrent des conditions idéales de formation pour des futurs écocitoyens.

Le plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes a bénéficié du soutien du programme France relance à hauteur de 40 000€.

En juin 2022, une opération d'extraction de déchets a été menée en partenariat avec une trentaine de stagiaires de l'association St Jean Bosco. Un volume d'environ 10 m³ de déchets a été collecté et évacué vers un centre de valorisation. Au-delà, ces 30 jeunes en insertion ont pu découvrir des métiers de l'environnement, voir l'impact de l'anthropisation sur la biodiversité (EEE et déchets) et participer à une action au service de notre patrimoine naturel.

Deux autres opérations ont été organisées sur le site de Providence avec la participation de 60 stagiaires de l'association Saint Jean Bosco.



SECURISATION DU CHEMIN DES DAMES

Le passage de la tempête tropicale Fiona sur l'archipel de la Guadeloupe dans la nuit du 16 au 17 septembre a provoqué de nombreux éboulements sur les sentiers d'accès à la Soufrière, site touristique en cœur de Parc national.

La fermeture du chemin des dames très fréquenté par les randonneurs était nécessaire. Des travaux de réfection ont été réalisés pour un montant de 106 800€, avec le soutien du Ministère de la transition écologique.

Au total, 108 475€ ont été consacrés à la remise en état des sentiers et aires de pique-nique suite au passage de Fiona.

L'application « Rando Guadeloupe », dédiée à la randonnée met en valeur le territoire et son patrimoine, a été au cœur du dispositif d'information du public.

La rubrique « Etat des sentiers » a permis de tenir informer les usagers des divers arrêtés municipaux d'interdiction qui ont été pris.

Les internautes proviennent majoritairement de Guadeloupe (46%) et de France métropolitaine (36%) ; viennent ensuite les États-Unis (3%), le Canada (2%) et plusieurs pays européens.



Application RandoGuadeloupe



LA PALME IFRECOR

RÉCIFS CORALLIENS

Le 24 novembre, le Parc national de la Guadeloupe a obtenu la Palme IFRECOR Récifs coralliens pour son projet d'installation de mouillages écologiques dans l'espace maritime en cœur de Parc national.

Pour sa 9e édition, la cérémonie de remise des prix de la Palme de l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR) s'est tenue au Ministère des Outre-mer à Paris. Par cette récompense, le Gouvernement a souhaité mettre en lumière et soutenir une initiative locale et concrète en adéquation avec les missions de connaissance, de valorisation, de protection et de gestion durable du patrimoine environnemental exceptionnel des Outre-mer.

Initié par le Parc national en 2018, le projet consiste à installer 168 mouillages sur les sites les plus fréquentés en privilégiant les sites les plus fragiles, les plus sensibles et les cœurs de Parc national.

Il permet en complément d'interdire l'usage des ancrs dans les cœurs de Parc national (sur 4 094 ha). Ainsi, il diminue fortement la pression et les impacts sur les fonds marins en aire maritime adjacente (sur 108 ha supplémentaires).



PARTIE 5 : **VIE DE L'ÉTABLISSEMENT** **& CHIFFRES CLÉS**

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2022, le Conseil d'administration du Parc national s'est réuni à quatre reprises dont trois séances en plénière et une en bureau, les 14 mars, 23 juin, 26 septembre et 17 novembre.

Composé de 57 membres dont le bureau avait été renouvelé en octobre 2021, le Conseil d'administration est chargé de définir la politique de l'établissement public.



Parmi les grands sujets traités en CA au cours de l'année figuraient :

- . L'approbation du compte financier, du budget rectificatif et du rapport d'activités 2021
- . La phase 3 du projet PROTEGER
- . Les modalités d'organisation des activités en cœur marin du Parc national
- . L'attribution d'une subvention pour le projet "ReCorEA" (Résilience des récifs Coralliens et des Écosystèmes Associés)
- . le Projet "Constitution et mise en œuvre d'un plan de restauration et d'exploitation durable du lambi »
- . Le projet de restauration écologique du site de Nogent à Sainte-Rose
- . La réhabilitation du site de la Providence à Petit-Bourg

SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS



A l'occasion de son 2e conseil d'administration de l'année, le Parc national a organisé un séminaire des élus du 21 au 24 juin. Ce séminaire avait pour objectif de promouvoir l'action du Parc en matière de protection de la biodiversité de ses cœurs terrestre et marins.

Le programme de ce séminaire alliait visites de terrain sur les sites en cœur de Parc national comme en aire d'adhésion et des présentations sur les outils de protection

De nombreuses thématiques ont été abordées durant quatre jours : l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'étude et la préservation des patrimoines naturel, culturel et paysager : espèces emblématiques (oiseaux, tortues, crabes), les actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, les projets de restauration des sites, l'accompagnement des acteurs économiques, etc.

DIALOGUE SOCIAL

Budget de l'établissement
en 2022 :

8 612 230,14 €

Le comité technique s'est réuni 7 fois en 2022 pour traiter notamment les points suivants :

- les flux de personnel et les fiches d'emploi
- les parcours professionnels et promotions
- la stratégie de formation 2022
- le télétravail
- la révision du galonnage des inspecteurs de l'environnement
- la mise en œuvre du RIFSEEP
- la dotation d'habillement, de petit matériel et d'équipements de protection individuels.

En 2022, le CHSCT s'est réuni à 4 reprises pour émettre un avis sur les dossiers suivants :

- les mesures liées à la pandémie de COVID-19
- la validation des fiches entreprise de Baie-Mahault et Vieux-Habitants
- le calendrier du groupe de travail RPS
- la mise à jour du DUERP
- les mesures de relocalisation des agents dans les bureaux de Vieux-Habitants suite au passage de la tempête Fiona
- l'examen des registres santé et sécurité au travail
- les propositions du groupe de travail QVT.

ACTIVITÉS DES INSTANCES CONSULTATIVES

Le Conseil scientifique s'est réuni deux fois en 2022 pour prononcer un avis sur vingt-quatre sujets relevant des domaines suivants : Acquisition de connaissances, études (appel à projets scientifiques, etc.), Projets de restauration et de conservation (Nogent, PROTEGER, ChiMaGua, etc.), politique générale de l'établissement (labels internationaux MAB et Liste verte).

Ses membres se sont fortement impliqués dans la construction de la politique scientifique 2023/2033 sur le volet des milieux terrestres, en participant à des ateliers.



Le CS a également rédigé deux motions : une auto-saisine sur le projet de Ball Trap de Féné à Capesterre-Belle-Eau, ainsi qu'un avis sur les activités sportives de compétition en cœur de parc national.

Le Conseil économique, social et culturel s'est réuni à trois reprises en 2022 pour émettre un avis sur quinze sujets qui relèvent de trois domaines principaux :

- Politique générale de l'établissement (évaluation de la Charte, politique culturelle, labels internationaux par exemple) ;
- Gestion des dispositifs transversaux (appel à projets Laliwondaj', programme d'animations, Marque Esprit parc national, ABC, mesures post-Covid et post-Fiona, etc.) ;
- Gestion des espaces et des espèces (fréquentation, activités en cœurs marins et cœurs terrestres, activités commerciales en coeur terrestre de parc national, Espèces exotiques envahissantes, etc.).




Le CESC a approuvé à l'unanimité la décision d'engager une concertation avec le CS sur le sujet des manifestations de groupe en espaces naturels de type « trails » dans le cadre d'une réunion commune.


Le CESC a émis un avis favorable à l'unanimité sur la stratégie de renouvellement des labels et reconnaissances internationales avec l'option d'élargissement de la Réserve de biosphère à l'ensemble de l'Archipel.




CHIFFRES CLÉS DE ÉTABLISSEMENT

Cibles du Contrat d'objectifs et de performance en 2022

Nombre de marchés mutualisés/
Nombre de marchés réalisés par
le PNG seul :  **53 %**

Nombre d'opérations
cofinancées / Opérations en
ressources propres  **100 %**

Nombre moyen de jours de
formation continue par agent
et par an  **5**

Effectifs 70,20 équivalents temps
pleins travaillés (ETPT)
sous plafond
1 ETPT Hors plafond (fin
de contrat au 30 juin
2022).
soit 100 % de
consommation

Route du Rhum 2022

Au titre du Partenariat avec le Comité du tourisme des Iles de Guadeloupe et Cap Excellence, le Parc national était présent sur les villages de départ et d'arrivée de la route du rhum pour l'accueil et l'information du public et des scolaires, les démonstrations de visites virtuelles, etc. 3 semaines d'animation ont été effectuées. En partenariat avec la ville d'Anse-Bertrand, les agents du Parc ont réalisé une journée d'animations au profit des scolaires.

Nombre de stagiaires et de jeunes en insertion

13 stagiaires de 3ème en provenance de tous les établissements de Guadeloupe mais aussi de l'Hexagone pour **1** semaine ;

17 stagiaires sous convention dont 2 de Saint-Jean Bosco, pour des stages de **2** à **8** semaines, avec les chargés d'entretien des espaces naturels **2**t apprentis.

6 engagés pour une mission de Service Civique (SC) âgés de **12** à **25** ans d'une durée de 8 mois.

7 volontaires de Service civique accueillis dans l'année.



Chiffre animations programme animation

7 105 personnes ont participé aux différentes animations dans le cadre du programme d'animations **3 900**t personnes durant les mois de juillet et août 2022.



Entretien des sentiers

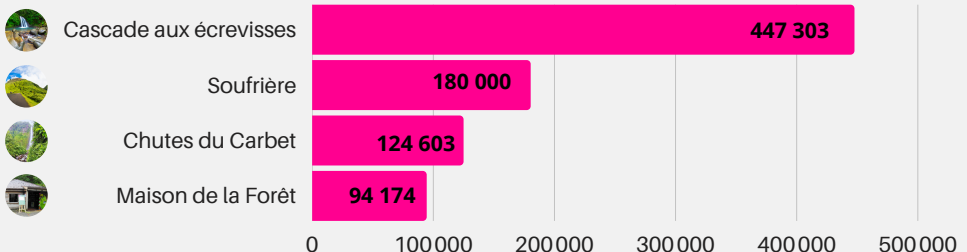
En 2022, le Parc national a consacré **400 000€** (hors charges de personnel) à l'entretien des sentiers et aires de pique-nique sur son territoire avec le soutien financier du programme France relance.

Chiffres « Solidarité Fiona »

L'établissement a mis en place **32** citernes et distribué **20** palettes de packs d'eau pour les communes privées d'eau potable suite au passage de la tempête Fiona, notamment à Vieux-Fort, Basse-Terre, Trois Rivières et Pointe Noire.



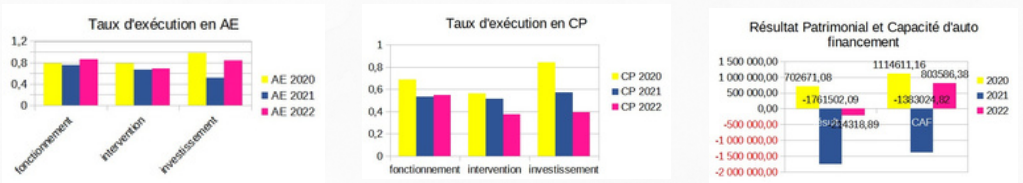
Fréquentation des sites emblématiques en 2022



ANNEXES

GÉRER

En 2022, le budget de l'établissement s'élève à **8 612 230,14 €**.
Le solde budgétaire est excédentaire de **1 223 375,84€**



Provenance des recettes

Les recettes du budget 2022 s'élèvent à **8 612 230,14€** dont :

- Recettes globalisées de **6 969 788,72 €** dont :
 - la dotation globale de fonctionnement : **6 865 642,73 €** ;
 - les recettes relatives à la taxe Barnier : **63 300,93 €**
 - des recettes propres (par ex. indemnité d'assurance suite aux dégâts causés par Fiona) : **11 000€**
- Recettes fléchées de **1 642 441,42€** dont :
 - financements de l'État fléchés pour **1 253 351,38 €**
 - autres financements publics fléchés : **389 090,04 €**
 - recettes des collectivités territoriales : **70 368 €**
 - recettes de l'OFB : **32 100 €**
 - fonds européens : **286 322,04 €**

Recettes 2022 par origines



AU 31 DÉCEMBRE 2022, 100 % DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET ENVIRON 44 % DES CRÉDITS DE PAIEMENT ONT ÉTÉ CONSOMMÉS.

Nouveaux marchés :

- Marchés de prestation de service et fourniture
- Gestion de mouillages écologiques

Marchés de prestations intellectuelles

- Mission de maîtrise d'œuvre pour la création de dispositifs épuratoires sur trois aires d'accueil, en cœur forestier
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'atlas communal de la biodiversité de Morne à l'Eau
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'atlas de la biodiversité communale de Goyave
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'atlas de la biodiversité communale de Gourbeyre / Vieux-Habitants

Marchés de travaux

- Réhabilitation du sentier Grande-Rivière / Crête Corossol
- Prestations de réalisation de la scénographie de la Maison de la Forêt
- Réfection de la toiture de la Maison de la Forêt

Marchés reconduits (reconduction tacite ou expresse d'un an) :

- prestations de nettoyage des locaux
- location des véhicules administratifs

TABLEAUX DES INDICATEURS DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE EN 2022

CONNAÎTRE : PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSÉS EN PARC NATIONAL

INDICATEURS DU COP	CIBLES 2022	INDICATEURS 2022
1-1 Nb de PNA suivis/ nb de PNA du territoire	3/3	0
1-2 Nb de jeux de données transférés par an au SINP	3	6
1-3 Nb de partenariats actifs (autorisation de recherches/conventions)	6	0

PROTÉGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL

INDICATEURS DU COP	CIBLES 2022	INDICATEURS 2022
2-1a : Nb d'avertissements formalisés dont PV	35	18 (PT)
2-1b : nb d'opérations de police	350	360 (PT)
2-1c : nb d'actions de sensibilisation des usagers et collectivités sur l'enjeu de l'assainissement	4	0

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INDICATEURS DU COP	CIBLES 2022	INDICATEURS 2022
3-1 Nb d'actions d'accompagnement de projet d'agro-écologie	4	
3-3 Nb d'actions de sensibilisation des acteurs du tourisme durable	11	5
3-5 Nb d'ABC réalisés	11	0
3-6 Nb d'actions culturelles portées par l'appel à projets Laliwondaj	22%	30%
3-7 Nb d'actions réalisées dans le cadre de la convention CRPM	6	
Nb de contrats de partenariats signés correspondant à la marque EPN	45	136

SENSIBILISER FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS

INDICATEURS DU COP	CIBLES 2022	INDICATEURS 2022
4-1 Nb de scolaires ayant bénéficié des actions du Parc	3 500	3 900
4-2 Nb de visites par an sur les sentiers en cœur et les sites d'accueil	501 000	924 527
4-3 Km de sentiers entretenus (convention CD)	42 kms	22 kms (limites)
4-4 Nb de visites sur le site web	42 000	184 441

CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITÉ

INDICATEURS DU COP	CIBLES 2022	INDICATEURS 2022
5-1 Pourcentage d'actions mises en œuvre dans les conventions d'application de la charte	60%	62.5%
5-2 Nb de participants aux commissions, événements régionaux et nationaux	10	8
5-3 Nb de participants aux commissions, événements européens et internationaux	4	20
5-4 Nb de protocoles inter-parcs mis en œuvre	3	0

GÉRER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

INDICATEURS DU COP	CIBLES 2022	INDICATEURS 2022
6-1 Nb de marchés mutualisés/nb de marchés réalisés par le PNG seul	30%	53%
6-2 Nb d'opérations cofinancées/opérations en ressources propres	60%	100%
6-3 Proportion des charges fixes permanentes dans le budget de fonctionnement	50%	45.55%
6-4 Nb moyen de jours de formation continue par agent et par an	7	5

LISTE DES PROJETS LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS SCIENTIFIQUES :

2022-37	Coléoptères endémiques ou peu connus des forêts de Guadeloupe	Eddy Poirier
2022-39	Etude des fourmis et de la macrofaune du sol de Guadeloupe	Trent Ramage
2022-38	Bilan de la maladie corallienne SCTLD en Guadeloupe	Caraïbes aqua conseil
2022-40	Décomposition des litières dans les cours d'eau de la Guadeloupe (DELICE)	Sentinelles Lab
2022-42	Etude sur la flore et les communautés d'oiseaux d'altitude dans la zone cœur de Parc (Trace des Alizés)	Bivouac naturaliste
2022-50	Restauration des coraux branchus par la technique d'accrétion minérale Électrolytique.	Arlinea
2022-51	Effets de la fragmentation des habitats sur cinq espèces de coléoptères lumineux dont une endémique	An ba loup la Estuaire

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS POUR L'ANNÉE 2022

Conformément à l'article 23 du décret n° 2009-614 du 3 juin 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du parc national de la Guadeloupe aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006, "le directeur de l'établissement public du parc rend compte à chaque réunion du conseil d'administration des autorisations qu'il a accordées au titre des articles 3, 6, 7, 12, 13, 15, 16, 17 et 19 depuis la réunion précédente".

Ces arrêtés sont affichés au siège du PNG et publiés sur le site internet du Parc national de Guadeloupe à l'adresse suivante : <http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/raa>

Arrêtés - Prise de vue et de son

- Cascade aux Écrevisses et les sentiers Bras David classés en cœur de parc
- Cascade aux Écrevisses et le Col des Mamelles
- Route de la Traversée de Parc accordée à la société AEROTROPRIX
- Cascade au Écrevisses MDF îlet Fajou îlet Moscou accordée à la société ART'COM
- Cascade aux Écrevisses en cœur de parc accordée à L'OFFICE DE L'EAU
- Massif de la Soufrière en cœur de par accordée à l'OVSG
- Canal de Belle Plaine accordée à la société SAFEGE SAS
- Îlets du Grand Cul de Sac Marin accordée à LAMBERT & CO SCS EYE MOTION
- Grand Cul de Sac Marin accordée à la société EYE & EYE PRODUCTION
- Grand Cul de Sac Marin accordée à la société EYE & EYE PRODUCTION
- Soufrière en coeur de parc accordée à Aurélien BRUSINI
- Aires de Pique-Nique de la Traversée accordée à la société AEROTROPIX
- La Soufrière accordée à la société le Studio de poche
- Chutes du Carbet en cœur de parc accordée à CARSAT BOURGOGNE ET FRANCHE-CONTE
- Soufrière et 2ème chute du carbet accordée CHARLES OUMET INC
- Savane à Mulet accordée à la Société BANKS SOUND LIGHT
- Golconde et canal de Belle Plaine accordée à Lara Balais
- Route de la Grivelière accordée à l'établissement public foncier de la Gpe
- Îlet Fajou en cœur de parc accordée à la société LOBSTER PROD
- Parkings des aires de pique- nique de la Traversée Société AEROTROPRIX
- Chutes du Carbet accordée à Djamal LOISEAU
- Cascade aux Écrevisses et la Maison de la Forêt accordée aux (CTIG)
- Massif de la Soufrière en cœur de parc accordée à l'OVSG
- Aire de pique-nique de Corossol accordée à EDEN PRESS
- Forêt de Golconde accordée à la société MISS FRANCE
- Cascade aux Écrevisses accordée à la société ELOA PROD
- 1ère et la 2ème Chute du Carbet accordé à la société ELOA

Arrêtés - Protection des milieux naturels

- Autorisation d'installation en coeur de parc de dispositifs scientifiques portant sur l'Ecosystème feuille (dans le cadre des appels à projets de recherche scientifique)
- Autorisation de prélèvement de feuilles de végétaux ligneux (dans le cadre des appels à projets de recherche scientifique)
- Autorisation des suivis de l'espèce invasive et détermination des espèces hôtes dans les zones en coeur de parc (dans le cadre des appels à projets de recherche scientifique)
- Autorisation à l'installation en coeur de parc d'enregistreurs acoustiques pour la détection du Pétrel diabolotin (dans le cadre des appels à projets de recherche scientifique)
- Autorisation de prélèvements en coeur de parc d'insectes (dans le cadre des appels à projets de recherche scientifique)
- Autorisation de prélèvement sanguin et cloacaux d'oiseaux et de chiroptères capturés en coeur de parc national (AP ANR insulaire)
- Autorisation de prélèvements de sédiments marins en mangrove (Insulaire en mangrove)
- Autorisation de prélèvements de macrophytes et d'invertébrés des étangs en coeur de parc (dans le cadre des appels à projets de recherche scientifique)
- Autorisation de prélèvements de macro-invertébrés d'eau douce (dans le cadre des appels à projets de recherche scientifique)
- Autorisation de prélèvements de coquilles de Gastéropode terrestre aux îlets Pigeon en Côte sous le Vent – Recherche scientifique – CNRS
- Autorisation de prélèvements de coquilles de Gastéropodes en coeur de parc nationale – Recherche scientifique – CNRS
- Autorisation de prélèvements d'échantillon d'écorce de marbri – Recherche scientifique – Université des Antilles
- Autorisation suivi des pontes des coraux dans le lagon du Gand Cul-de-Sac Marin en coeur de Parc national de la Gpe (Office de l'eau – Université des Antilles – Grand Port Maritime de Guadeloupe)
- Autorisation de prélèvements en coeur de parc national de spécimens de plantes (dans le cadre des appels à projets de recherche scientifique)
- Autorisation de prélèvements en coeur de parc d'eau (dans le cadre des appels à projets de recherche scientifique)
- Autorisation de prélèvements de flore en coeur de Parc national de la Guadeloupe (dans le cadre des appels à projets de recherche scientifique)
- Autorisation de prélèvements de litière végétale de mollusques et d'aranea en coeur de Parc national de la Guadeloupe (dans le cadre des appels à projets de recherche scientifique)
- Autorisation de prélèvements en coeur de Parc national et à l'emport hors du coeur des amphibiens - INSULA
- Autorisation de l'installation d'enregistreurs acoustiques et au survol en drone en coeur de Parc national de la Gpe (dans le cadre des appels à projets de recherche scientifique)
- Autorisation de prélèvements et à l'emport de coquilles dans le Gand Cul-de-Sac Marin – Recherche scientifique - CNRS
- Autorisation de prélèvements et à l'emport de coquilles de gastéropodes en coeur de Parc national – Projet Providence

Arrêtés - Circulation, activités sportives et de loisirs

- Ultra trace de Guadeloupe
- Le Défi du Volcan
- Manifestation nautique en Kayak
- Transkarukéra Guadeloupe
- Le Grand Prix cycliste des partenaires
- Trail Café 2022
- Tour Cycliste cadet de la Guadeloupe
- Tour Cycliste féminin de la Guadeloupe
- 71ème Tour Cycliste international de la Guadeloupe
- Course de côte nationale des mamelles Mémorial Serge BARRIERE (automobile)
- Course cycliste dénommée Tour du Volcan
- Interdiction temporaire d'accès aux sentiers de randonnée et aires de pique-nique situés en coeurs de parc

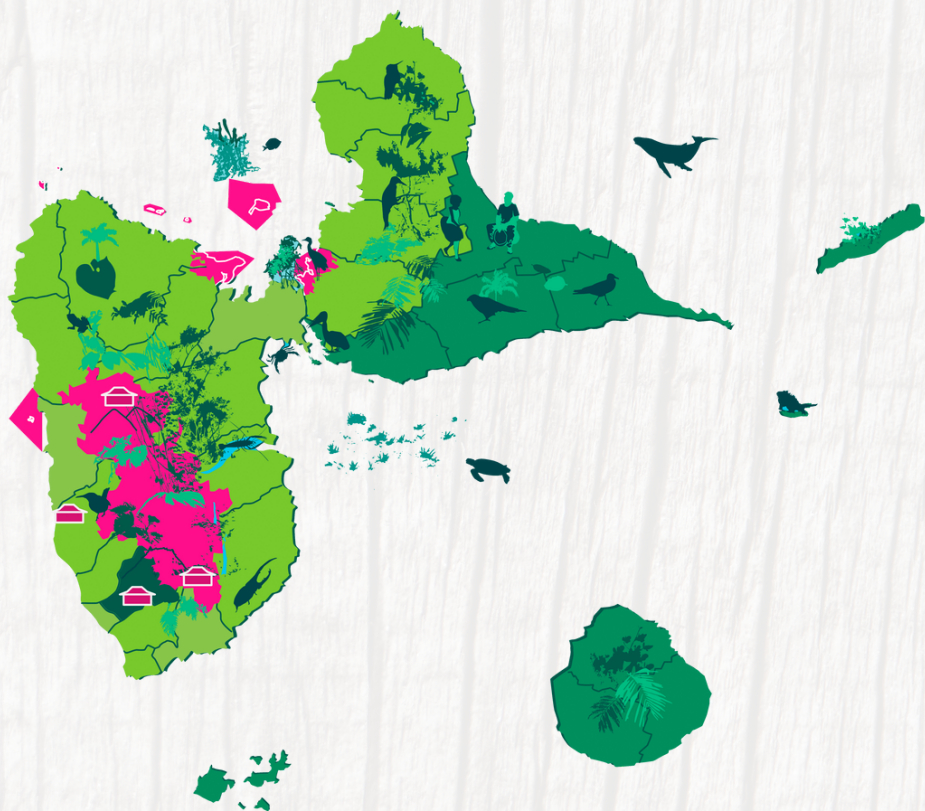
Arrêtés - Travaux




- Réalisation de forage en cœur de parc national de la Guadeloupe
- Dépose et de pose d'échelle de meunier et de marches sur le cheminement de la 2ème Chute du Carbet
- Coupe et transport de providence au siège du Parc national de la Guadeloupe
- Renforcement de la toiture de la Maison de la Forêt en cœur de Parc national de la Guadeloupe
- Renforcement de la structure et de réparation de la toiture de la Maison de la Forêt située en cœur de Parc national accordée à la société COALYS

Pour consulter l'ensemble des arrêtés, rendez-vous sur le site du Parc national :

<https://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/raa/2023>

PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE



-  Aire d'adhésion : 20 communes adhérentes à la charte de territoire
-  22 100 hectares de coeurs de parc
-  4 sites dont la Maison de la forêt

Direction de publication : Valérie Séné - Coordination et rédaction : Lynda OBYDOL - Conception graphique : Canelle SOLA - Illustrations : Marcy Balay



CONTACT
Parc national de la Guadeloupe

Montéran 97120 Saint-Claude

Tél. : 05 90 41 55 55

contact@guadeloupe-parcnational.fr

www.guadeloupe-parcnational.fr



SUIVEZ-NOUS !